PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 25 septembre 2023 à 8 400 heures
Observations de M ⁽¹⁾
Date: 11 octobre 2023.
Geysse parcel 35 me des éraliere 34800 liquern
Bayon. Locatoire à liousson depuir une prinseme d'ouver ye suis els solument contre ce projet d'annerrossement.
J. Perking trop prés de lier, pourquoi ne pellection d'espece vout l'embrochement mu tionsson?
l'exprit des lieurs c'est de lutter contre considére
de Vind 34' d'est des fort, metter des toilettes de Deur pour le parting en bos de livressan
d'est le cos ochiellement
5 Vous envirages d'ouvelièrer l'état de la route entre les présies et volage ? ponce que les
et de la pollution, bret, mire ouse locoure,
rechauffement clumskique et preservation des
ressource notwelles tout projet de ce état une observation. Louisez les choses en l'état SVF, mais je veux sien une route refeite.
Dare:
Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressazyous directement au commissaire appuissaire

erry Evelyne rue d 800 Clerment l'Acrault n cos temps de réchare lematique il est delle question d'eau les gens du sinstant amen Le voulent les gens avonongue isdiversite est dépô diverso et variers, les festivals et a besoin d'être protègée et eronose es parturas scrent payants, bien Louisons la mature telle que les habitants et les touristes. rendra en fin un grand service à la bisdiversite.

Enquête d'utilité publique - Projet Grand Site Salagou

Le Projet Grand Site Salagou tel qu'il a été présenté en réunion publique à Clermont l'Hérault le 7 septembre suscite un grand intérêt de la part des communes concernées d'un point de vue touristique essentiellement.

Ayant participé à la présentation, je regrette que le volet environnement et biodiversité n'ait pas été suffisamment développé.

La pollution et la gestion des déchets

Comme l'a rappelé Monsieur le Sous-Préfet présent, la pollution du lac est avérée (vannes des campings cars, appâts de la pêche) . A cette pollution néfaste pour écosystème, s'ajoute la gestion des déchets lors des grandes manifestations estivales ainsi que les nuisances sonores pour la faune.

La protection de la faune et de la flore sur le site

Le volet protection de la faune et de la flore n'est pas suffisamment pris en compte.

Pour rappel, le site du Salagou, est classé Zone Natura 2000. Cette zone s'étend sur près de 12 800 ha et concerne 22 communes.

Cette zone comporte depuis un arrêté du 29 octobre 2003, une Zone de Protection spéciale (ZPS) qui abrite une vingtaine d'espèces d'oiseaux menacés en Europe, parmi lesquels 4 espèces remarquables dont l'Aigle de Bonelli, l'Outarde Canepetière, le Blongios Nain et le Busard Cendré.

La signature de cette Charte Natura 2000 comporte des recommandations et des engagements afin que la richesse de la biodiversité soit préservée ainsi que le maintien des lieux ouverts et la préservation des roselières.(Source Charte Natura 2000 Salagou - DREAL Occitanie - DDTM Hérault).

On le sait, les sites Natura 2000 ne sont pas assez protégés. L'obtention de ce label pour le Site du Salagou est une grande opportunité mais aussi l'occasion de réaffirmer la protection de la biodiversité sur le site du Salagou.

Compte tenu de la pression touristique qui devrait s'accroitre et des nuisances qu'elle engendrera nécessairement, la protection de la biodiversité de ce site est primordiale à la fois pour préserver l'intérêt du site (paysages, pastoralisme) pour les habitants et les visiteurs et également pour lutter contre le changement climatique.

Elle doit être à cette occasion réaffirmée et renforcée. Sur cet enjeu essentiel, la préservation de l'environnement, le projet Grand Site doit être plus ambitieux.

Marie Azorin Blanquet

Protection de l'Environnement

Relais Générations Futures

Jone de la Priletto
34-120 CAZOULS D'HEMADET et jan mail le

SvIvie BOMPARD

De: Envoyé: Mathieu < legruick@gmail.com> samedi 30 septembre 2023 10:17

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

maison du grand site

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je voulais vous faire part dans le cadre de votre enquête sur le futur aménagement de la maison du grand site du Salagou de mon avis.

Je pense que ce projet n'est pas un bon projet, et pour diverses raisons:

- son coût de 5 millions d'euros paraît exorbitant
- amenager 24 ha paysagés dans une zone natura 2000 est idiot, puisque la nature y est deja presente, on ne passe pas le buldozer sur les plantes pour planter des arbres.
- le département, qui finance la totalité des travaux, n'entretient pas les routes dont il a la responsabilité dans la ville de Clermont : rue de la chicane ainsi que le Bd Ledru Rollin et la rue de la coutellerie. Ces rues sont des artères principales de la ville, et qui desservent aussi la route du lac du salagou. Elles sont très dangereuses pour la circulation des véhicules, et encore plus pour les 2 roues. On ne compte plus les trous et bosses, racines d'arbres etc.... Il faut que le département prenne soit de la sécurité de ses administrés une priorité.

Les 5 millions seraient bien mieux employés à la réfection et la sécurisation de ces axes plutôt que dans une Maison du grand site.

- La zone du Salagou a pour avenir de rentrer dans une Zone GEOPARC, projet que soutient le Département, et il y aura donc à ce moment là des choses à faire et à construire, cela risque de faire double dépense.
- il y a déjà une maison du grand site à Mourèze, on peut coupler les 2 sites voisins.
- Cette structure va entraîner des coûts de fonctionnement, inexistants à l'heure actuelle, qui vont encore venir grever le budget du département, donc les impôts des Héraultais, qui n'en n'ont pas besoin.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mathieu CARLIER Route du lac 34800 CLERMONT L'HERAULT

De:

Sylvain barreau <sylvainbarreau1@gmail.com>

Envoyé:

lundi 16 octobre 2023 19:17

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Enquête-proposition

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veuillez préserver le site du salagou en le préservant des bâtisseurs.

Veuillez ne pas permettre le béton de remplacer la terre.

Veuillez laisser l'accès libre aux citoyens.

Veuillez protéger l'environnement des taxes.

Veuillez économiser l'argent public pour l'investir dans les infrastructures nécessaires au fonctionnement des services publics, écoles, lieux de soins, lieux d'accueil pour personnes âgées et petite enfance.

Dans l'espoir de voir votre décision bénéfique pour la communauté, Bien Cordialement, Sylvain BARREAU BALTUS

Sylvie TERISSON

De: Laetitia Gueda < guedalaetitia@icloud.com>

Envoyé: mardi 17 octobre 2023 11:38

À: Accueil MAIRIE
Objet: Projet salagou

Bonjour

Je ne suis absolument pas pour un parking payant à moins que ceux qui habitent autour aient un accès gratuits mais pas seulement clermont I Herault saint André Gignac Aniane tous ces populations là qui y vont régulièrement Cordialement GUEDA laetitia

De:

Laetitia Gueda <guedalaetitia@icloud.com>

Envoyé:

mardi 17 octobre 2023 11:48

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Enquête publique permis d aménager aménagement paysager du pôle d accueil et

la construction d une Maison du Grand Site du Salagou

Bonjour

Je me permet de vous écrire pour vous donner mon avis . Encore une fois les habitants vont être lésés pas seulement ceux de Clermont I Herault mais tous les autres habitants de saint André Gignac ou Aniane et j en passe! Je ne suis pas pour la construction d un parking payant à moins que les habitants et pas que ceux du clermontais mais ceux des environs qui vont régulièrement sur ce site puissent profiter de la gratuité du parking car déjà à moureze nous devons payer je trouve cela inadmissible car nous ne sommes pas touristes !!! Merci cordialement

GUEDA laetitia

De:

Alexandra Garcia <alex_garcia348@hotmail.com>

Envoyé:

mardi 17 octobre 2023 12:28

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (objet : « Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou »)

Bonjour,

Merci de ne pas dénaturer le site du Salagou avec du béton et des parkings payants, cela réduirait le charme naturel des lieux.

Cet endroit magnifique n'a pas besoin d'être aménagé, une terre rouge comme sur Mars, un vrai joyau pour la région.

Respectons ce site merveilleux, déjà plein de vie : donc pas de bâtiment, ni de parking, merci.

alex_garcia348@hotmail.com

De:

Nat Soulages <natsoulages@gmail.com>

Envoyé:

mercredi 18 octobre 2023 22:07

Amenagement Site Salagou

À: Objet:

à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (objet : « Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil et la construction

d'une Maison du Grand Site du Salagou »)

Bonjour Monsieur,

Je souhaite donner mon avis de citoyen et native de la Vallée de l'Herault. Je suis absolument contre l'aménagement de parkings payants et de Maison de grand site, ou toute autre construction sur ce site magique, sauvage et magnifique qu'est le Salagou!

Pourquoi? Parce qu'après on verra comme au Pont du Diable arriver des navettes gratuites et il faudra alors construire en plus des aires de retournement et supporter les allers retours incessants des bus sur les jolies routes autour du lac. Puis pire, viendront les bus à un euro amenant la racaille Montpelliéraine dont le seul but est de voler les touristes, de racketter les jeunes du coin et de laisser leurs déchets partout sauf dans les poubelles! Voilà la future réalité d'un site aménagé! Demandez au Maire de St Jean de Fos ce qu'il se passe au grand Site du Pont du Diable en été!

Alors svp, laissez le Salagou tel qu'il est, c'est à dire parfait et preservé! Parce qu'on l'aime comme il est, sans artifices! Il y a bien assez d'endroits pour se garer tout autour du lac! Bien cordialement

Nathalie Soulages

De:

OLIVIER BERNARDI
bernardi.olivier@hotmail.fr>

Envoyé:

jeudi 19 octobre 2023 10:15

À: Objet: Amenagement Site Salagou Avis

Bonjour,

J'émets un avis favorable sur le permis d'aménager de la maison du grand site au salagou

C'est un super projet de territoire

Merci de prendre en compte mon choix

Je vous souhaite une agréable journée

Bien à vous

Bernardi Olivier

Maire aspiran et vice-président de la communauté de communes salagou cœur d'hérault en charge de l'urbanisme

Envoyé à partir de Outlook pour Android

De:

myriam.gairaud < myriam.gairaud@cabrieres.fr>

Envoyé: À: jeudi 19 octobre 2023 11:55 Amenagement Site Salagou

Objet:

Avis

Bonjour Mon avis est favorable Cordialement

Gairaud Myriam Maire de Cabrières



De:

Moulin Yves <moulin_yves@orange.fr>

Envoyé: À: jeudi 19 octobre 2023 16:17 Amenagement Site Salagou

Objet:

Lac du salagou

Monsieur

Je m'oppose à ce projet de constructions et rendre les parkings payants, je sais que mon avis ne pèsera pas lourd dans la balance mais juste qu'il soit pris en compte Cordialement

De: Roshni Mahida <roshni.mahida@gmail.com>

Envoyé: jeudi 19 octobre 2023 21:53 **À:** Amenagement Site Salagou

Objet: Enquête public: PERMIS D'AMÉNAGER RELATIF AU PROJET D'AMÉNAGEMENTS

PAYSAGERS DU PÔLE D'ACCUEIL ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON DU GRAND

SITE DU SALAGOU

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaiterais faire part de mon désaccord avec la proposition d'aménagements autour du lac de Salagou.

La beauté de ce lac est justement de par sa beauté sauvage et le peu d'aménagement autour du lac. C'est un des rares endroits de nos jours où l'on ne ressent pas trop l'empreinte des humains.

S'il vous plaît, laissons ce lieu tel qu'il est.

Cordialement Roshni Mahida Lodève

De:

carine moulas <germi34270@hotmail.com>

Envoyé:

vendredi 20 octobre 2023 08:00

À: Objet: Amenagement Site Salagou Enquête publique Salagou

à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (objet : « Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou »)

Monsieur,

Bonjour je tien à vous donner mon avis sur ces beaux coin naturel que l'on possède comme Mourèze et le Salagou ce sont des sites tellement beaux naturellement que ça va les dénaturés et vas ramener encore plus de monde et le polluer encore plus ce site.

Vous voulez faire des parkings payants et je suppose musée etc .. Mais les gens n'iront pas toute l année visiter et prendre des lieux payants.

On est nombreux à venir avec plaisir faire le tour à vélo ou a cheval du lac voir même à pied Quand j'habiter Clermont l herault j y venais souvent juste me poser au bord de l'eau mais si aménager et bétonner ça n'aura pas le même charme.

Moureze depuis que le parking est payant soit des années j'y vais plus directement j'y vais en rando à pied en venant de plus loin car pas les moyens de payer des parkings donc je les fuis idem pour le pont du diable je me gare à st jean de Fos village gratuit et j y vais à pied

Idem pour St Guilhem qui payant toute l'année je suis randonneuse donc pour moi j'arrive à contrer mais si c'est bétonné et aménagé de passerelle ou autre ça ne sera plus le même charme.

Merci de prendre en compte mon avis suite à cette enquête publique

cordialement Carine moulas

germi34270@hotmail.com 0680609625

Envoyé à partir de Outlook pour Android

De:

Liliane MONTJAUX < lilimontjaux@gmail.com >

Envoyé:

vendredi 20 octobre 2023 13:59 Amenagement Site Salagou

À: Objet:

Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil

et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou

Bonjour,

Je suis sidérée d'

Apprendre si tard cette enquête pour aménager le site du Salagou ou de Moureze.

Bétonner le Salagou aussi peu soit-il, pourquoi ? Des parkings au moment où on essaie de limiter les émissions de co2, et payants bien entendu.

Des bâtiments qui vont détériorer ces sites remarquables.

L'artificialisation des sols n'est plus à l'ordre du jour, quel serait l'impact sur la biodiversite ?

Par contre nous avons besoin d'infrastructures plus sures et securisees pour les déplacements en velo, une partie de la route vers le Salagou est accessible aux vélos mais pas jusqu'au lac !!! Un vrai parc à 2 roues est par contre nécessaire. Ainsi que partout à Clermont l'herault.

Bien des éléments de cette enquête me paraissent négatifs.

Par contre réaménager de façons naturelles les infrastructures existantes degradees est nécessaire, mais svp pas de nouveaux bâtiments, plus d'artificialisation des sols.

Je crains que les habitants des environs ne soient pas écoutés comme d'habitude mais j'aurais au moins donné mon avis. cordialement

Liliane Montjaux

De:

Fabien Dujardin <fabien.dujardin@gmail.com>

Envoyé:

vendredi 20 octobre 2023 19:40 Amenagement Site Salagou

À: Objet:

Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil

et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou

À l'attention de M. le commissaire enquêteur.

Bonsoir,

J'ai pris connaissance de l'enquête publique mentionnée en objet de ce mail.

Très respectueusement, je vous avoue ne pas saisir l'objectif de cette enquête, en dehors de la volonté de dénaturer et transformer un joyau de la nature (site Natura 2000, faut-il le rappeler). Quel est l'objectif, en dehors d'aménager encore et toujours des parkings payants pour empocher quelques euros supplémentaires? Nous voyons le résultat au Pont du Diable et au Grand Travers notamment, avec la construction de ces immenses parkings qui ont totalement dénaturé le paysage, en plus d'être hors de prix.

L'argument avancé dans votre enquête, à savoir renforcer la tranquilité des abords du lac, est bon, mais peut, et doit, se faire autrement afin de préserver l'aspect sauvage du lac.

Voici ce que je propose :

- Améliorer la qualité des parkings existants.
- Mieux encadrer l'accès des camping-cars, et verbaliser plus sévèrement le non respect des interdictions de stationnement (ex : mises à l'eau).
- Améliorer la qualité des mises à l'eau qui sont dans un état désastreux pour la plupart.
- Verbaliser sévèrement le camping sauvage et les feux.
- Interdire la pêche de nuit sur le lac (la pollution visuelle engendrée par les pêcheurs de carpe est problématique, sans parler du non-respect permanent de l'interdiction de bivouac sur le lac).

Ces quelques points permettront d'améliorer considérablement la beauté et la tranquilité du lac, et ne nécessitent pas de bétonnisation ni de mise en place de parkings payants.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à mes doléances.

Bien cordialement

Fabien Dujardin

De:

Leslie Vr <vivier.leslie@live.fr>

Envoyé:

vendredi 20 octobre 2023 23:18 Amenagement Site Salagou

À: Objet:

Avis enquête publique aménagement du Salagou

Madame, Monsieur,

Étant héraultaise et très attachée au Salagou, je me permets de vous donner mon avis sur ce projet d'aménagement du Salagou.

Je suis contre.

Nous avons la chance inouïe que ce site soit encore préservé de toute "bétonisation" et recherche de rendement. Par pitié, laissez la nature vivre en liberté. Laissez les héraultais savourer la chance qu'ils ont de vivre dans ce joyau, eux aussi, en toute liberté.

Un bâtiment, un parking et des aires de jeux n'ont rien à apporter à un site naturel si merveilleux, bien au contraire. Ce serait lui porter atteinte.

Cordialement, Leslie Vivier

Envoyé à partir de Outlook pour Android

De:

M Zala Melina <melina.m-zala@orange.fr>

Envoyé:

samedi 21 octobre 2023 06:52

À: Objet: Amenagement Site Salagou Enquête

Bonjour,

Je me permet de joindre mon avis concernant le lac du salagou.

Pour ma part comme beaucoup d'autre personne qui le pense.

-il faut laisser le lac du Salagou avec sa vrai et propre nature AUCUNE construction.

Les vacanciers qui viennent dans l'herault viennent directement au lac du Salagou pour cet terre rouge cet beauté naturel sans bâtiment sans maison collé pour ces grandes balades.

- Faire les parking payant mais c'est inacceptable nous qui vivons à l'année et qui allons ce balader chaque semaine même l'été c'est le seul lieux que nous trouvons encore gratuit à faire car il faut pensé que de plus en plus de gens ne s'en sortent plus financièrement laisser nous au moins cet nature gratuite à faire à pouvoir emmener nos enfants sans ce dire non pas aujourd'hui nous ne pouvons pas payé ce parking.

Bien à vous.

Mme M'zala

Envoyé depuis l'application Mail Orange

De:

lydie bellanger <lybellanger@yahoo.com>

Envoyé:

samedi 21 octobre 2023 10:14 Amenagement Site Salagou

À: Objet:

Enquête publique aménagement du Salagou côté Clermont-l'Herault

Bonjour

Je m'oppose vivement au projet de l'aménagement du site du Lac du Salagou côté rive de Clermont-l'Herault et Les Vailhes pour la raison suivante.

Personnellement j'aime le côté sauvage du lac du Salagou très précieux en faveur de la nature et je crains que la construction d'un bâtiment et un aménagement du paysage dénaturent le lieu.

En espérant que mon avis soit pris en considération je vous prie d'agréer me salutations distinguées.

Lydie Rouyer Wachter Habitante de Clermont-l'Herault

De:

Agnes Renard <agnela.geo@yahoo.com>

Envoyé:

dimanche 22 octobre 2023 17:47

À:

Amenagement Site Salagou

A Mr le commissaire d enquête,

Concernant I enquete publique sur I amenagement du lac Salagou,

Pour les berges de clermont l'herault, j aimerai que les constructions perturbent le moins possible le paysage, que les plages puissent rester nature et un peu sauvage, qu'il soit maintenu la gratuité de l'accès aux parking et aux berges.

Pour les Vailhes, idem que l'amenagement ne perturbe pas le paysage et le côté sauvage du lieu et qu il y soit maintenu la gratuité du parking et des lieux.

Avec tous mes remerciements

Marie Agnès Renard 29 chemin de Lacan 34800Liausson agnela.geo@yahoo.com

De:

MANGOLD Francoise <fmangold34@orange.fr>

Envoyé:

dimanche 22 octobre 2023 18:37

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Réflexion sur l aménagement site du Salagou

Bonjour

Il me paraît très important de laisser libre accès au lac.

J ai la crainte que comme partout ailleurs (accès à la mer, au pont du Diable) l'accès au Salagou devienne payant. Le parking des Vailhes tel qu il est paraît répondre à l'affluence des visiteurs. Pour quoi en changer? Françoise Mangold

Envoyé depuis l'application Mail Orange

De:

florent ortega <flortega@hotmail.fr> dimanche 22 octobre 2023 18:58

Envoyé: À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Enquête projet d'aménagement d'une maison du grand site du salagou

Bonjour,

Monsieur le commissaire enquêteur, je me permets de vous contacter au sujet du projet d'aménagement d'une maison du grand site sur les bords du lac du Salagou.

Je suis clermontais depuis toujours et je m'inquiète de voir l'évolution négative concernant la gestion de ce site qui perd petit à petit de son âme.

Et aujourd'hui encore, quelle exaspération de constater qu'un tel projet soit en discussion.

Du béton et encore du béton.... un site classé natura 2000 qui n'a de nature que son nom... le Salagou devient une véritable "pompe à fric" et ce projet n'est que la continuité du "toujours plus de touristes !".

On a bien vu comment à tourner Moureze et le pont du diable.

Accès et parkings payants à tout va après la construction de ce genre de maison!

C'est un profond ras le bol que j exprime et je ne suis pas le seul à penser cela!

Un grand site n'a pas besoin de maison bétonné pour lui rendre hommage mais de moyens pour le protéger. Limiter le camping sauvage(on se demande encore s'il est interdit au vu des squats longue durée), accentuer la protection contre les incendies (grillades party tout l'été), gérer au mieux les ressources en haut pour éviter le gaspillage....

J espère vous avoir fait part au mieux de mes inquiétudes, j ai l'impression qu'il n'y a plus aucune limite dès que l'on parle du profit que l'on peut tirer de ce lac... on verra peut être bientôt un projet de construction d'hôtel sur la presqu'île....

En espérant que ce projet n'aboutisse pas, je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire. Cordialement

Ortega Florent

Envoyé à partir de Outlook pour Android

De:

Samuel Covel <samuel.covel@gmail.com>

Envoyé:

dimanche 22 octobre 2023 20:13

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil

et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou

Bonjour Mr Xicola.

Je viens de prendre connaissance du projet d'aménagement paysagers du pôle d'accueil et construction d'une maison du Grand Site du Salagou.

En tant que citoyen et en tant que personne je tiens à exprimer ma forte opposition à ce projet qui va artificialiser 24 ha sur un site naturel, préservé et classé, sous prétexte de vouloir y attirer plus de touristes et y générer plus de profits.

Dans l'actuel contexte alarmant d'effondrement de la biodiversité et de la destruction de l'habitat sauvage en faveur de l'urbanisme galopant, tout particulièrement dans notre département, je trouve ce projet dont les contours sont édulcorés et on ne peut plus flous néfaste et totalement insensé. Il risque en plus de créer un dangereux précédent.

Merci pour votre considération.

Cordialement.

Mr Samuel Cauvel, résidant à Péret (34800).

Samuel Covel, chanson/poésie rock
Samuel Covel sur Youtube

De:

Sidonie Séron <sidonieseron@yahoo.com>

Envoyé:

dimanche 22 octobre 2023 23:22

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil

et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou

Bonjour,

Je suis tout à fait satisfaite des aménagements actuels, et crains fortement que les aménagements prévus n'apportent rien sinon une destruction partielle de la nature, des impôts qui augmentent, et pire encore un stationnement qui devienne payant comme c'est hélas de plus en plus courant.

L'accès à la nature doit rester gratuit pour tous, et les aménagements le plus légers possibles.

La construction prévue de la Maison du site du Salagou regroupant un restaurant, une halle à destination des Clermontais, une antenne de l'Office de tourisme Intercommunal ainsi que les bureaux du Syndicat mixte du Salagou serait en opposition totale avec le zéro artificialisation nette.

Aussi, je vous fais part de mon opposition à ce projet. S'il devait malgré tout être autorisé, je vous implore d'une part de le limiter au strict nécessaire, avec des surfaces artificialisées plus plus faibles possibles, et d'autre part de garantir le maintien de la gratuité du stationnement.

Cordialement,

Sidonie Séron 1 impasse de la Cordonnerie 34800 CANET

De:

Valeriano Rouyer <valer005rw@gmail.com>

Envoyé:

lundi 23 octobre 2023 08:53

À: Objet:

Amenagement Site Salagou Enquête publique lac du salagou

Bonjour,

En tant qu'habitant de Clermont-l'hérault, je m'oppose au projet de construction d'une maison sur le lac du Salagou ainsi que les aménagements prévu.

J'espère que mon avis serra pris en considération.

Cordialement, Valerian Wachter

De:

Madeleine Lucas de Bar <madeleine.lucasdebar@orange.fr>

Envoyé:

lundi 23 octobre 2023 09:20 Amenagement Site Salagou

À: Objet:

Aménagement du site du Salagou

Monsieur le Commissaire Enquêteur Le terroir de la vallée dorée de l'Herault tirait une part de sa richesse des alluvions apportée par l'Hérault lors des grandes crues de ce fleuve. Les crues sont maintenant régulées par la création du lac. La raréfaction des pluies pose un problème nouveau pour la viticulture et les cultures. Pourriez vous considérer que l'aspect touristique du site doit IMPERATIVEMENT préserver l'aspect retenue d'eau pour faire face aux périodes de sécheresse qui entravent la production agricole en aval du Salagou? Avec un sol appauvri par le manque de limon, le manque d'eau est un deuxième facteur d'appauvrissement de notre vallée dorée. Merci de prévoir des retenues d'eau capables de capter l'eau des pluies quand elle tombe en abondance .

Envoyé depuis l'application Mail Orange

De:

Marie AZORIN <marie.azorin@orange.fr>

Envoyé:

lundi 23 octobre 2023 10:41

À:

Amenagement Site Salagou

Cc: Objet:

Directeur de Cabinet; Bessiere; Marie AZORIN; barral avocat Contribution Enquête Utilité Publique Label Grand Site Salagou

Pièces jointes:

contribution Salagou.pdf

Bonjour,

Je vous adresse ma contribution dans le cadre de l'enquête d'utilité publique .

Merci d'avance d'accuser réception de ce mail et du dépôt au registre de ma contribution.

Cordialement

Marie Azorin Blanquet

10 rue de la Portette

34120 Cazouls d'Hérault

Protection de l'Environnement

Relais Générations Futures

Enquête d'utilité publique - Projet Grand Site Salagou

Le Projet Grand Site Salagou tel qu'il a été présenté en réunion publique à Clermont l'Hérault le 7 septembre suscite un grand intérêt de la part des communes concernées d'un point de vue touristique essentiellement.

Ayant participé à la présentation, je regrette que le volet environnement et biodiversité n'ait pas été suffisamment développé.

La pollution et la gestion des déchets

Comme l'a rappelé Monsieur le Sous-Préfet présent, la pollution du lac est avérée (vannes des campings cars, appâts de la pêche) . A cette pollution néfaste pour écosystème, s'ajoute la gestion des déchets lors des grandes manifestations estivales ainsi que les nuisances sonores pour la faune.

La protection de la faune et de la flore sur le site

Le volet protection de la faune et de la flore n'est pas suffisamment pris en compte.

Pour rappel, le site du Salagou, est classé Zone Natura 2000. Cette zone s'étend sur près de 12 800 ha et concerne 22 communes.

Cette zone comporte depuis un arrêté du 29 octobre 2003, une Zone de Protection spéciale (ZPS) qui abrite une vingtaine d'espèces d'oiseaux menacés en Europe , parmi lesquels 4 espèces remarquables dont l'Aigle de Bonelli, l'Outarde Canepetière, le Blongios Nain et le Busard Cendré.

La signature de cette Charte Natura 2000 comporte des recommandations et des engagements afin que la richesse de la biodiversité soit préservée ainsi que le maintien des lieux ouverts et la préservation des roselières.(Source Charte Natura 2000 Salagou - DREAL Occitanie - DDTM Hérault).

On le sait, les sites Natura 2000 ne sont pas assez protégés. L'obtention de ce label pour le Site du Salagou est une grande opportunité mais aussi l'occasion de réaffirmer la protection de la biodiversité sur le site du Salagou.

Compte tenu de la pression touristique qui devrait s'accroître et des nuisances qu'elle engendrera nécéssairement ,la protection de la biodiversité de ce site est primordiale à la fois pour préserver l'intérêt du site (paysages, pastoralisme) pour les habitants et les visiteurs et également pour lutter contre le changement climatique .

Elle doit être à cette occasion réaffirmée et renforcée. Sur cet enjeu essentiel, la préservation de l'environnement, le projet Grand Site doit être plus ambitieux.

Marie Azorin Blanquet - Protection de l'Environnement - Relais Générations Futures 10 rue de la Portette - Cazouls d'Hérault 34120 - marie.azorin@orange.fr

De:

Marie AZORIN <marie.azorin@orange.fr>

Envoyé:

lundi 23 octobre 2023 10:41

À: Cc:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Directeur de Cabinet; Bessiere; Marie AZORIN; barral avocat Contribution Enquête Utilité Publique Label Grand Site Salagou

Pièces jointes:

contribution Salagou.pdf

Bonjour,

Je vous adresse ma contribution dans le cadre de l'enquête d'utilité publique .

Merci d'avance d'accuser réception de ce mail et du dépôt au registre de ma contribution.

Cordialement

Marie Azorin Blanquet

10 rue de la Portette

34120 Cazouls d'Hérault

Protection de l'Environnement

Relais Générations Futures

Enquête d'utilité publique - Projet Grand Site Salagou

Le Projet Grand Site Salagou tel qu'il a été présenté en réunion publique à Clermont l'Hérault le 7 septembre suscite un grand intérêt de la part des communes concernées d'un point de vue touristique essentiellement.

Ayant participé à la présentation, je regrette que le volet environnement et biodiversité n'ait pas été suffisamment développé.

La pollution et la gestion des déchets

Comme l'a rappelé Monsieur le Sous-Préfet présent, la pollution du lac est avérée (vannes des campings cars, appâts de la pêche) . A cette pollution néfaste pour écosystème, s'ajoute la gestion des déchets lors des grandes manifestations estivales ainsi que les nuisances sonores pour la faune.

La protection de la faune et de la flore sur le site

Le volet protection de la faune et de la flore n'est pas suffisamment pris en compte.

Pour rappel, le site du Salagou, est classé Zone Natura 2000. Cette zone s'étend sur près de 12 800 ha et concerne 22 communes.

Cette zone comporte depuis un arrêté du 29 octobre 2003, une Zone de Protection spéciale (ZPS) qui abrite une vingtaine d'espèces d'oiseaux menacés en Europe , parmi lesquels 4 espèces remarquables dont l'Aigle de Bonelli, l'Outarde Canepetière, le Blongios Nain et le Busard Cendré.

La signature de cette Charte Natura 2000 comporte des recommandations et des engagements afin que la richesse de la biodiversité soit préservée ainsi que le maintien des lieux ouverts et la préservation des roselières.(Source Charte Natura 2000 Salagou - DREAL Occitanie - DDTM Hérault).

On le sait, les sites Natura 2000 ne sont pas assez protégés. L'obtention de ce label pour le Site du Salagou est une grande opportunité mais aussi l'occasion de réaffirmer la protection de la biodiversité sur le site du Salagou.

Compte tenu de la pression touristique qui devrait s'accroître et des nuisances qu'elle engendrera nécéssairement ,la protection de la biodiversité de ce site est primordiale à la fois pour préserver l'intérêt du site (paysages, pastoralisme) pour les habitants et les visiteurs et également pour lutter contre le changement climatique.

Elle doit être à cette occasion réaffirmée et renforcée. Sur cet enjeu essentiel, la préservation de l'environnement, le projet Grand Site doit être plus ambitieux.

Marie Azorin Blanquet - Protection de l'Environnement - Relais Générations Futures 10 rue de la Portette - Cazouls d'Hérault 34120 - marie.azorin@orange.fr

De:

Strahm <elisastra@worldcom.ch>

Envoyé:

lundi 23 octobre 2023 11:04

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Projet d'aménagement du site du Salagou

Il est déplorable que se magnifique site du Salagou où la nature a encore son mot à dire, accueille les humains en toute liberté, soit la proie de la manipulation humaine, maîtrisée pour des raisons financières, par des aménagements soit disant paysagés.

C'est le début de l'enfermement de la nature sauvage dans le collimateur de la machine humaine.

Je m'oppose à ce projet et me joins à tous ceux qui font comme moi.

Laissez la nature qui a su reprendre ses droits, VIVRE Merci

Élisabeth Strahm

De:

vigneron <archi.vigneron@orange.fr>

Envoyé:

lundi 23 octobre 2023 19:32

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Réserves concernant les aménagements du site du Salagou et la construction

envisagée

Pièces jointes:

Lettre C.E..pdf

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veuillez recevoir ma participation à l'enquête concernant les aménagements du site du Salagou.

En vous en souhaitant bonne réception.

Vigneron Anne, Architecte retraitée

ENQUETE: PERMIS D'AMENAGER RELATIF AU PROJET D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DU POLE D'ACCUEIL ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON DU GRAND SITE DU SALAGOU

Monsieur le commissaire enquêteur,

Perme ez-moi de vous faire part de mes réserves concernant ces aménagements et la construction envisagée.

Ces aménagements paraissent être destinés à canaliser la fréquentation du site par le tourisme de masse mais ils risquent plutôt d'augmenter encore ce tourisme délétère qui d'ailleurs est une menace particulière durant les deux mois d'été.

Qu'en sera-t-il de la fréquentation du site toute l'année par les autochtones ?

Ceux-ci seront privés de leur zone naturelle par ces stationnements payants et les nouvelles activités prévues. Je note que ces aménagements devraient « Engendrer des retombées économiques locales par un allongement de la saison et une montée en gamme des prestations », c'est bien ce qui risque d'être totalement négatif pour le site et les autochtones : augmentation de la fréquentation donc de la circulation, accès payants et presta ons et anima ons hors de leur portée.

La construction d'un bâtiment de La Maison du Site du Salagou :

Qu'en est-il de la loi sur les ZAN, est-ce qu'avant l'application de cette loi, il faudrait absolument construire des bâtiments non essen els pour soi-disant préserver la nature ou le paysage? Ces constructions sont totalement inutiles sur le site, il existe déjà quelques restaurants proches, plusieurs campings, il n'y a pas besoin d'une « offre de découverte des patrimoines et de l'esprit des lieux » qui risque surtout d'artificialiser plus encore les abords du lac.

Amélioration de l'hygiène :

Ce sera peut-être le seul point positif de ce projet, aménager des toilettes sèches sur certaines zones !

Je vous prie, Monsieur le commissaire enquêteur, de tenir compte de ces éléments en vue de la préservation du site par le maintien de sa biodiversité et de son environnement naturel actuel.

Vigneron Anne,

Architecte retraitée

De:

patricia hanriot <hanriotpatricia34@gmail.com>

Envoyé:

mardi 24 octobre 2023 13:46

À:

Amenagement Site Salagou

Objet:

Site du Salagou Clermont l'Hérault

Monsieur le commissaire,

Je m'oppose fermement à la construction d'une maison du grand site, et aménagement du paysager du pôle d'accueil, au lieu dit Salagou.

Il n'est pas nécessaire voir dangereux d'aménager ce site.

Laissons la gratuité du stationnement.

Je m'inquiète ce projet n'a pas lieu d'être.

En espérant que vous prenez soin de le lire.

Cordialement

Patricia Hanriot